

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

BOITE

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

RABIGEN MONO Suspension injectable

2. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

1 dose de 1 ml contient :

Substance active :

Virus rabique inactivé (souche VP12) – titre minimal 1 U.I.

Adjuvant :

3 % de gel d'hydroxyde d'aluminium 0,10 ml

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Suspension injectable

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

10 x 1 ml

5. ESPÈCES CIBLES

Chien et chat

6. INDICATION(S)

-

7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Administrer par voie sous-cutanée 1 dose de RABIGEN MONO suivant le schéma de vaccination suivant :

Primo-vaccination

1 seule injection chez les chiots ou chatons dès l'âge de 12 semaines.

Rappel

Chiens et chats : un an après la primo-vaccination.

Par la suite, les vaccinations sont effectuées à intervalles de 3 ans.

Lire la notice avant utilisation.

8. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)

Lire la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMPTION

EXP {MM/AAAA}

Utiliser immédiatement après la reconstitution du vaccin.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver et transporter réfrigéré (entre 2 °C et 8 °C).

Ne pas congeler.

Protéger de la lumière.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Les déchets doivent être détruits par autoclavage, incinération ou immersion dans un désinfectant approprié selon les exigences nationales.

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, le cas échéant

À usage vétérinaire.

À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA PORTÉE ET DE LA VUE DES ENFANTS »

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

VIRBAC
1ère Avenue - 2065m LID
F-06516 Carros
FRANCE

16. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V142265

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

LOT {numéro}

MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PETITS CONDITIONNEMENTS PRIMAIRES

FLACON

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

RABIGEN MONO

2. QUANTITÉ DE(S) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

1 dose de 1 ml contient :

Substance active :

Virus rabique inactivé (souche VP12) – titre minimal 1 U.I.

3. CONTENU EN POIDS, EN VOLUME OU EN NOMBRE DE DOSES

1 ml

4. VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Voie sous-cutanée

5. TEMPS D'ATTENTE**6. NUMÉRO DU LOT**

Lot {numéro}

7. DATE DE PÉREMPTION

EXP{MM/AAAA}

8. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE»

À usage vétérinaire.